



# 49

## Aux agents de la DDFIP de Maine et Loire. Report de la journée de grève prévue le 18 novembre et maintien des revendications

Communiqué de la confédération FORCE OUVRIERE (samedi 14 novembre)

**FO choquée et révoltée salue l'intervention des fonctionnaires et agents des services publics**

La confédération Force Ouvrière est, comme tout un chacun, choquée et révoltée par le terrorisme et la tragédie qui ont frappé la population et le pays cette nuit.

Elle tient à faire connaître sa tristesse et sa compassion pour toutes les victimes, leurs familles et leurs proches.

Elle tient aussi à saluer les fonctionnaires et agents des services publics mobilisés sur le champ, dans de telles tragiques et difficiles circonstances.

Au nom de ses adhérents, elle tient d'ores et déjà à remercier des nombreux messages d'inquiétude et de solidarité parvenant des militants et organisations syndicales du monde entier. Plus que jamais les valeurs de la république résonnent de toutes leurs forces : Liberté, Égalité, Fraternité et Laïcité - Unité et indivisibilité.

**Les attentats de Paris ont provoqué une indignation, une tristesse et un désarroi profonds.** Les agents des finances publiques sont touchés au même titre que l'ensemble des citoyens attachés aux valeurs démocratiques et républicaines.

**FO DGFIP 49** avait appelé l'ensemble des agents des finances publiques de Maine et Loire à se mettre en grève, le 18 novembre 2015 jour du comité technique de réseau convoqué par la Direction Générale, sur les revendications suivantes.

- **L'arrêt des suppressions d'emplois, la création d'emplois statutaires à hauteur des besoins des postes et services, l'affectation de personnels titulaires sur tous les emplois vacants, les crédits nécessaires au bon fonctionnement des services.**
- **L'arrêt des suppressions de sites, des restructurations-fusions !**
  - ⇒ **maintien des trésoreries de Candé, du Louroux-Béconnais, des Ponts de Cé et de Pouancé, maintien des SPF de Baugé et Segré, du pôle CE de Saumur.**
- **Le maintien du recouvrement de l'impôt dans toutes les trésoreries,**
- **Le maintien de nos statuts particuliers : **NON** aux statuts interministériels,**
- **Le retrait du projet de déréglementation des règles de gestion, **NON** à la mobilité forcée,**
- **Le retrait du PPCR, du Pacte de Responsabilité, de la MAP et de la Démarche Stratégique,**
- **L'abrogation de la loi NOTRÉ.**
- **L'augmentation immédiate de 8 % de la valeur du point d'indice et l'attribution de 50 points d'indice sur l'ensemble de la grille indiciaire,**

Pour **FO DGFIP 49**, ces revendications sont et demeurent plus que jamais légitimes et urgentes à satisfaire pour assurer un service public efficace et de qualité.

**FO DGFIP 49** prend la mesure du contexte actuel et du choc que ces attentats inqualifiables ont provoqué, tant dans l'opinion, que parmi les agents des finances publiques. La légitime action de grève prévue le 18 novembre est donc repoussée à une date ultérieure.